

LA LETTRE DU MAIRE

CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE

Jean-Pierre Barnaud
Maire de Chennevières-sur-Marne
Vice-Président du
Conseil Départemental
Vice-Président de
de la Métropole du Grand Paris
Vice-Président de
Grand Paris Sud Est Avenir



ÉDITO

La volonté de poursuivre l'investissement en tenant compte de la transition écologique

Chaque année, je tiens à vous présenter nos orientations budgétaires.

Depuis 2014, alors que nous devons faire face à de multiples crises, nous gardons la trajectoire du programme pour lequel nous avons été élus.

Dans le contexte actuel, notre objectif est resté le même : maîtriser au mieux le budget municipal afin de continuer à investir pour améliorer le cadre de vie et offrir aux Chénévois un service public de qualité et de proximité.

Il a fallu prendre en compte, comme chaque année, la forte baisse des dotations de l'État qui dans le même temps, demande aux communes de pallier son désengagement. Pour la ville de Chennevières, la perte cumulée de la Dotation Globale de Fonctionnement et la Dotation de Solidarité Urbaine est de 14 millions d'euros de recettes en moins pour la collectivité, soit plus que le coût d'une nouvelle école que l'on aurait pu financer sans aucun emprunt.

Pour 2024, le Conseil municipal a finalisé le vote de son budget qui représente 71 645 370 €. Un budget sérieux et ambitieux pour poursuivre notre politique d'investissement et maintenir un haut niveau de services à la population. Enfin, grâce à une gestion rigoureuse de notre budget, nous maintiendrons, cette année encore, cette trajectoire sans augmenter le taux d'imposition.

Nos priorités restent inchangées, avec une mise en lumière du sport en cette année olympique pour la France, puisque la ville de Chennevières a obtenu le label Terre de Jeux 2024 et accueillera le passage de la flamme olympique le 21 juillet.

Préserver notre cadre de vie, renforcer la part d'espaces verts publics dans notre ville, poursuivre la restauration de notre patrimoine en tenant compte de la transition écologique, renforcer notre attractivité, telles sont nos orientations depuis 2014 que nous poursuivrons en 2024 afin de faire de Chennevières une ville d'avenir !

La Lettre du Maire
est éditée par la ville
de Chennevières-sur-Marne.
Hôtel de Ville
14 avenue du Maréchal Leclerc
94430 Chennevières-sur-Marne
Tél. : 01 45 94 74 74

Direction de la publication :
Jean-Pierre Barnaud

Crédits photos : Mairie

Conception et réalisation :
Service communication /
Marion Le Masurier

Impression : KMC Graphic

Distribution : Privilège et
communication

Bien fidèlement
Jean-Pierre Barnaud



SERVICES A LA POPULATION
soit 63,8% du budget

45 714 033 €



CADRE DE VIE

13 992 904 €

soit 30,6% du budget

La Municipalité a toujours fait du cadre de vie sa priorité. Ce poste inclut les dépenses à la transition écologique (renforcement de la part d'espaces verts publics, plans arbres/vélo...), la réfection de la voirie ou encore la propreté.



PATRIMOINE

6 523 010 €

soit 14,3 % du budget

Depuis 2014, nous nous attachons à préserver et restaurer le patrimoine de notre ville. En 2024, nous verrons la finalisation de la phase 2 des travaux du Fort de Champigny, la restauration de l'église Saint-Pierre et le début des travaux de la maison de l'animal.

**ENSEIGNEMENT
ET FORMATION**

11 693 390 €

soit 25,6 % du budget

Permettre aux élèves et aux équipes pédagogiques d'avoir les meilleures conditions d'enseignement sera toujours un engagement à tenir. Aussi, ce budget sera consacré comme chaque année aux travaux d'entretien et de rénovation dans les écoles (exemple pour 2024 : écoles Rousseau et Hauts de Chennevières). La réhabilitation de l'école du Moulin à Vent sera achevée cette année au terme de deux ans de travaux.



SÉCURITÉ

2 668 531 €

soit 5,8 % du budget

Votre tranquillité continue d'être assurée grâce à l'action quotidienne des 16 agents de la Police municipale, la mise en place de nouvelles caméras renforçant la sécurisation des groupes scolaires ou encore du mail Daniel Cordier. Poursuite des différentes formations, dont les gestes de premiers secours avec le service jeunesse.



**SOCIAL, EMPLOI,
SOLIDARITÉ ET SANTÉ**

3 368 772 €

soit 7,4 % du budget

La Municipalité continuera à accompagner les associations locales dans leur développement avec un budget de 350 000 €, en augmentation de 12.9% par rapport à 2023. Elle sera toujours au plus près des plus modestes en continuant de soutenir fortement le CCAS, l'Épicerie solidaire et le Centre municipal La Colline.



JEUNESSE

7 467 426 €

SPORTS ET CULTURE

soit 16,3 % du budget

2024, une année olympique, avec la labélisation Terre de Jeux 2024. Les événements sportifs sont particulièrement nombreux à Chennevières, avec les Journées de l'Olympisme, le trophée des champions, les Foulées canavoises et surtout le passage de la flamme olympique. La programmation culturelle du théâtre Roger Lafaille (avec notamment les apéros de l'Histoire, Petit Plus...) sera toujours aussi riche et variée.



71 643 370 € au service des Canavérois

Section de fonctionnement : 42 394 270€

Section d'investissement : 29 251 100 €

Les services proposés à la population ont toujours été importants à Chennevières-sur-Marne, soit 1 595 € / habitant, plus que la moyenne des villes de GPSEA.



22 780 200 €

ADMINISTRATION

soit 31,8 %

Fonctionnement de tous les services dits « supports » qui permettent le fonctionnement de la mairie (accueil, RH, finances, marchés publics) mais également les factures énergétiques, les frais financiers...

33,8%

4,4%

REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT

soit 4,4 % (capital+ intérêts)



3 151 137 €

Nous avons pu en 2014 régler le problème des emprunts toxiques contractés par nos prédécesseurs. En 2020, nous avons renégocié les emprunts à taux variables restants, à un taux de 0,46 %. Les emprunts nécessaires à la poursuite des investissements ont été contractés lorsque les taux d'intérêt étaient les plus faibles (0,5 et 0,9%).

PAS DE HAUSSE DES TAUX D'IMPOSITION EN 2024

La Ville décide de ne pas augmenter ses taux d'imposition (39,09 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et 59,01 % sur les propriétés non bâties).

En revanche, elle devra appliquer la revalorisation des bases d'imposition.

Selon la loi Finances 2017, votée par le Parlement, les bases d'imposition sont indexées sur la moyenne de l'inflation constatée entre novembre N-2 (2022) et novembre N-1 (2023).

La revalorisation enregistrée pour 2024 est de 3,9 %.

L'objectif de 2024 est de maintenir une section d'investissement d'un niveau équivalent à celui de 2023, qui restera élevé par rapport aux autres communes de même strate. L'investissement à Chennevières participe à son dynamisme, à sa transformation tout en répondant aux besoins et préoccupations des habitants dans leur quotidien. Le budget investissement du budget total s'élève à 29 251 100 euros

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS POUR 2024

- **Travaux de réhabilitation du groupe scolaire du Moulin à Vent et construction du gymnase Suzanne Lenglen**
16 776 000 €



- **Finalisation de la phase II des travaux du Fort de Champigny**
2 778 000 €
- **Études et début des travaux de la maison de l'animal**
5 400 000 € (budget 2024 : 989 000 €)



- **La voirie, un engagement fort**

La transition énergétique a toujours été une priorité depuis 2014. La Municipalité a augmenté le nombre de points lumineux notamment sur les passages cloutés et les cheminements piétonniers tout en limitant les coûts. Le Marché à Performance Énergétique se poursuit en 2024. 1,8 million d'euros vont être investis : le développement de l'éclairage LED sur les voiries, la rénovation des avenues Claire et Autun, la vidéo protection. Ce sont plus de 25 millions d'euros investis entre 2014 et 2023 : 60 % sont déjà mis en œuvre.

- **L'aménagement de la voirie centre-ville, rue du Général de Gaulle**

200 000 € : la Ville et GPSEA vont lancer des études pour l'installation de conteneurs enterrés rue du Général de Gaulle à partir de la rue du Pont et jusqu'à la rue de la République

- **L'aménagement du parking rue de la République**

1 000 000 € : la Commune a acquis une parcelle au 32 rue de la République et avenue de la Gare pour la création de parkings.

- **Le Plan vélo**

75 000 € : la Ville travaille sur un maillage de futures pistes cyclables qui permettront de relier les différents quartiers.

- **Le Plan 1 000 arbres**

192 000 € : mise en œuvre d'un plan 1 000 arbres sur la commune pour faire écho au plan 50 000 arbres du Département qui vise à préserver le patrimoine arboré existant et lutter contre le réchauffement climatique.

LES PROJETS MENÉS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Travaux de construction du Pôle Culturel par GPSEA

Coût total : 17 361 000 €

Le Pôle Culturel est un équipement géré par le territoire GSPEA par sa compétence culture. Cet équipement offrira aux Canavérois une offre culturelle et artistique élargie. Les travaux ont débuté en mars 2024 pour une durée prévisionnelle de deux ans et demi.

Rénovation complète du collège Molière par le Département

Coût total : 25 000 000 €

Les travaux ont débuté fin 2023 afin d'améliorer le cadre de la vie scolaire des collégiens. La livraison complète du collège est estimée au 2^e semestre 2027.

